de ne lui rien cacher; je lui repondis que mes malheurs étoient de nature à tenir cachés, voyant ma détresse, il n'insista pas davantage; mais il m'observa que mes parens n'avoient pas le droit de me faire partir malgré moi; qu'il m'engageoit de lui déclarer que je le priois de protéger mon départ. Il me dit, je vais vous donner une lettre pour Mr. Dagobert, qui à mon Invitation doit comprendre dans la recrue, qui va partir pour Lorient. Sur la fin de Novembre, je dois aller passer mon Inspection, des recrues qui doivent s'embarquer pour différentes Colonies, et vous me direz dans ce tems, l'endroit ou vous désirez aller. Je le remerciais beaucoup, et je me rendis à Paris le soir, avec ma lettre pour Mr. Dagobert, que je lui présentois le lendemain. Cette lettre lui prescrivoit de m'engager et de me faire rejoindre à Lorient, pour y attendre mon embarquement. Il y avoit déja trois jours que j'étois à paris, et mon départ étoit arrêté